

NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

DES BUDGETS PRIMITIFS 2019

Budget principal Ville, budget camping et budget cinéma

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le compte administratif 2018 et la présentation du débat d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la Ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- De poursuivre les investissements.

Il est présenté avec les reprises des résultats de l'exercice 2018 du budget principal ainsi que ceux des budgets annexes.

Budget principal :

➤ Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 16 928 623,07 € :

- Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2018	BP 2019	Evolution
011 - Charges à caractère général	3 182 480,00 €	3 333 025,00 €	4,73%
012 - Charges de personnel	8 500 000,00 €	8 400 000,00 €	-1,18%
014 - Atténuation de produits	160 000,00 €	160 000,00 €	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante	1 830 000,00 €	1 530 245,00 €	-16,38%
66 - Charges financières	1 231 420,00 €	1 021 648,00 €	-17,03%
67 - Charges exceptionnelles	507 750,00 €	401 080,00 €	-21,01%
022 - Dépenses imprévues	471 093,67 €	612 625,07 €	30,04%
023 - Virement à l'investissement	747 461,74 €	650 000,00 €	-13,04%
042 - Opérations d'ordre	820 000,00 €	820 000,00 €	0,00%
TOTAL	17 450 205,41 €	16 928 623,07 €	-2,99%

Chapitre 011 Dépenses à caractère général : la prévision est en légère hausse compte tenu de l'augmentation des taxes sur les fluides et les prix des prestations. La maîtrise des dépenses est toujours maintenue tout en veillant à préserver la qualité des services rendus.

Chapitre 012 Charges de personnel : le montant est sensiblement identique à 2018 du fait de la poursuite de la maîtrise des effectifs.

Chapitre 014 Atténuation de produits : le fonds de national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est estimé à 160 000,00 € en 2019.

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : ces charges sont en baisse par rapport à 2018 du fait de la diminution de la subvention versée au CCAS grâce au recentrage des missions du service. Les dépenses les plus importantes sont le contingent incendie et les subventions aux associations.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : ce chapitre est en baisse du fait de la poursuite du désendettement et compte tenu du transfert de Balnéor.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : le transfert de Balnéor explique essentiellement la diminution des inscriptions à ce chapitre (subvention versée au concessionnaire).

- Recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2018	BP 2019	Evolution
013 - Atténuation de charges	159 000,00 €	190 770,00 €	19,98%
70 - Produits des services	750 000,00 €	550 000,00 €	-26,67%
73 - Impôts et taxes	9 260 000,00 €	9 300 000,00 €	0,43%
74 - Dotations et participations	5 080 300,00 €	4 960 000,00 €	-2,37%
75 - Autres produits de gestion courante	125 000,00 €	125 000,00 €	0,00%
76 - Produits financiers	328 725,00 €	328 725,00 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	159 800,00 €	217 000,00 €	35,79%
042 - Opérations d'ordre transfert entre sections	70 000,00 €	150 000,00 €	114,29%
002 - Report de l'exercice N-1	1 517 380,41 €	1 107 128,07 €	
TOTAL	17 450 205,41 €	16 928 623,07 €	-2,99%

Chapitre 013 Atténuation de charges : ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunération des agents en maladie.

Chapitre 70 Produits des services : ils correspondent aux recettes générées par les différents services proposés à la population.

Chapitre 73 Impôts et taxes : la prévision est évaluée en tenant compte du maintien des taux sur l'année 2019.

Chapitre 74 Dotations et participations : la notification des dotations ne nous est pas parvenue au moment de l'élaboration du budget. Il est donc proposé un montant estimatif.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : ce chapitre comporte essentiellement les recettes des revenus des immeubles.

Chapitre 76 Produits financiers : cela concerne le fonds de soutien obtenu suite à la renégociation des emprunts structurés à risques.

Chapitre 77 Produits exceptionnels : ces recettes « incertaines » correspondent aux remboursements des assurances en cas de sinistres et aux produits des cessions.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 4 952 131,69 €.

• Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	BP 2018	BP 2019	Evolution
20 - Immobilisations incorporelles	205 100,00 €	235 271,00 €	14,71%
204 - Subventions d'équipement	730 000,00 €	322 115,00 €	-55,87%
21 - Immobilisations corporelles	367 200,00 €	643 965,00 €	75,37%
23 - Immobilisations en cours	1 192 700,00 €	601 570,00 €	-49,56%
16 - Emprunts	1 809 551,75 €	1 722 710,00 €	-4,80%
020 - Dépenses imprévues	89 000,00 €	245 129,00 €	175,43%
040 - Opérations ordre transfert entre sections	70 000,00 €	150 000,00 €	114,29%
041 - Opérations patrimoniales		153 629,59 €	
001 - Report de l'exercice N-1	955 907,39 €	806 039,46 €	-15,68%
Restes à réaliser exercice N-1	371 040,02 €	71 702,64 €	-80,68%
TOTAL	5 790 499,16 €	4 952 131,69 €	-14,48%

Les principaux projets de l'année 2019 sont les suivants :

- * Aménagement du parking Jean Valette : portail et grilles – retrait de la réfection de la voirie ;
- * Modernisation de la salle de Bal (réfection de la couverture et changement de mobiliers) ;
- * Fonds de concours à la CCCF pour la réalisation de travaux de voirie ;
- * Mise en place d'une Maison de Services au Public (matériels et mobiliers) ;
- * Etudes concernant la création d'une restauration scolaire ;
- * Poursuite du changement de signalétique (centre-ville) ;
- * Poursuite des études relatives au lotissement « Les Pétaudes » ;
- * Equipements et mobiliers des services : achat de matériels.

- Recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2018	BP 2019	Evolution
13 - Subventions	499 000,00 €	43 270,00 €	-91,33%
16 - Emprunts	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	0,00%
10 et 165 - FCTVA, taxe d'aménagement et cautions	750 746,42 €	1 070 076,99 €	42,54%
27 - Autres immobilisations financières	27 490,00 €	27 490,00 €	0,00%
024 - Produits des cessions	610 000,00 €	476 500,00 €	-21,89%
021 - Virement de la section de fonctionnement	747 461,74 €	650 000,00 €	-13,04%
040 - Dotations aux amortissements	820 000,00 €	820 000,00 €	0,00%
041 - Opérations patrimoniales		153 629,59 €	
Restes à réaliser exercice N-1	835 801,00 €	211 165,11 €	-74,74%
TOTAL	5 790 499,16 €	4 952 131,69 €	-14,48%

Les recettes sont constituées de subventions notifiées, d'un emprunt au vu des projets en cours et des nouvelles inscriptions.

Budget annexe Camping :

➤ Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 71 970,50 €.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 26 100,00 €.

L'équilibre budgétaire nécessite la prévision d'une subvention d'équilibre de 62 360,00 € en provenance du budget principal de la Ville.

Budget annexe Cinéma :

➤ Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 62 281,34 €.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 15 680,38 €.

L'équilibre budgétaire nécessite la prévision d'une subvention d'équilibre de 55 865,00 € en provenance du budget principal de la Ville.